

FICHE D'INFORMATION CONCERNANT LA GESTION IMMOBILIÈRE DURABLE

3. ENVIRONNEMENT / 3.2 Impact environnemental et énergie

Dernière modification:
27.11.2017

3.2.22 Fourniture efficace d'énergie

Objectifs

Utiliser le plus efficacement possible l'énergie finale fournie au bâtiment

Effets

L'énergie fournie au bâtiment doit être convertie et distribuée le plus efficacement possible (sans pertes). Il s'agit de tirer le maximum possible d'énergie utile du minimum possible d'énergie finale, compte tenu de l'objet concerné.

En ce qui concerne le chauffage, il faut choisir le niveau de température le plus bas possible (pour les systèmes de refroidissement: le plus élevé possible), prévoir des conduites de distribution les plus courtes possible et les isoler dans les règles de l'art. Pour ce qui est de l'eau chaude sanitaire, il est nécessaire, pour des raisons d'hygiène et de confort, de la porter à un niveau de température élevé. Il est donc d'autant plus important de disposer d'un système de production efficace et de conduites de distribution optimales, afin d'éviter les pertes.

Fiches d'information apparentées

3.2.21 Réduction des besoins en énergie finale; 3.2.23 Énergies renouvelables

SIA 112/1:2017

C.7

SNBS 2.0

301.2, 304.2

Influence / Tâches des acteurs

INVESTISSEUR / PROPRIÉTAIRE / GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

– Prescrire un modèle énergétique global et définir les normes à respecter (p. ex. valeur cible selon norme SIA 308/1, Minergie, Minergie-P ou Minergie-A)

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

– Prévoir des installations techniques de production de chaleur et d'eau chaude présentant un taux d'utilisation élevé et une forte proportion d'énergie renouvelable
– Utiliser un générateur de chaleur offrant un rendement élevé en matière de conversion d'énergie et correctement dimensionné (pas trop gros)
– Éviter les pertes de chaleur en prévoyant des conduites de distribution aussi courtes que possible (p. ex. regroupement des zones mouillées, disposition appropriée des gaines techniques verticales)

FACILITY MANAGER / GÉRANT

– Assurer la maintenance des installations techniques
– Optimiser l'exploitation (surtout pour les systèmes fonctionnant en charge partielle)
– Assurer le monitoring de la consommation d'énergie; en cas d'écart par rapport aux valeurs théoriques, prendre les mesures correctives nécessaires

UTILISATEUR

– Aucune action possible

Niveau de prestations

★ **Base:** acheter et gérer l'énergie

★★ **Bonne pratique:** assurer le monitoring de la consommation d'énergie

★★★ **Exemplarité:** surveiller et vérifier périodiquement les installations techniques; optimiser l'exploitation

Critères

– Rendement des installations
– Évolution de la consommation d'énergie dans le temps (à long terme)
– Variations de la consommation d'énergie dans le temps (valeurs horaires, au fil de la journée, charges de base)

Synergies / effets positifs possible

– Prévention des pertes d'énergie et, partant, diminution des coûts
– Moindre exposition au risque d'augmentation des prix de l'énergie

Conflits d'objectifs / effets négatifs possibles

– Coûts occasionnés par la mesure de la consommation d'énergie des utilisateurs (électricité, chauffage)

Exemples

– La Poste Suisse Région Ouest à Lausanne ([lien](#))
– Centre professionnel cantonal à Fribourg ([lien](#))
– Centre sportif de Delémont Jura ([lien](#))

Aides à la mise en œuvre

– L'énergie thermique dans le bâtiment. Norme SIA 380/1:2016 ([lien vers le shop](#))
– Labels de construction Minergie, Minergie-P et Minergie-A ([lien](#))
– Recommandation concernant les installations techniques du bâtiment. Recommandation KBOB 2014 ([lien](#))

Informations complémentaires	<ul style="list-style-type: none">– La voie SIA vers l'efficacité énergétique, cahier technique SIA 2040:2017 et documentation SIA 0258:2017– INSPIRE Tool: outil d'évaluation des stratégies de réduction de la consommation d'énergies primaires et des émissions de gaz à effet de serre (lien)– Production efficace de l'eau chaude sanitaire – Aperçu à l'intention des maîtres d'ouvrage intéressés. SuisseEnergie 2017 (lien)– Données des écobilans dans la construction. Recommandation KBOB 2009/1:2016 (lien)
Preuve de modification	